

**COMPTE RENDU COMITE SYNDICAL
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES VALLEES
DE L'ARVAN ET DES VILLARDS
Mardi 02 février 2021 à 17h30
Salle Jean-Louis BARRAULT à St-Jean-de-Maurienne**

Etaient présents :

DIDIER Jean, RAMBAUD Bruno, COVAREL Bernard, DOMPNIER Pascal, CHARVIN Colette, PICTON Marc, MICHEL Serge, CHARPIN Sandrine, NOVEL Yoann, FONTAINE Patrice, PICOT Anne-Marie, WYNS Bernard, DUPENLOUP Jacqueline, BORDAS Annie, ROLLET Philippe et COSTA Françoise.

Egalement présent : Claire PINEL et Denis CHAPPELLAZ

Excusés PERNET Florian, SOL Sébastien, Pierre-Yves BONNIVARD à Bernard WYNS

Secrétaire de séance :

Date de convocation : 11 mars 2021

Conseillers en exercice : 22

Présents : 16

Votants : 17

Le Président, a accueilli les participants, a ouvert la séance et a présenté l'ordre du jour qui porte sur les points suivants :

- Délibération d'approbation du compte-rendu du 02 février 2021
- Délibération d'approbation du compte de gestion 2020
- Délibération du vote du compte administratif 2020
- Délibération sur l'affectation des résultats 2020
- Délibération du vote du budget primitif 2021
- Délibération sur les subventions, cotisations et adhésions 2021
- Délibération adhésion au service intérim du Centre de Gestion de la Savoie
- Point d'actualités sur les actions en cours du Syndicat Arvan-Villards
 - Hébergement
 - Espace Valléen
 - Activité Pleine Nature
- Questions diverses

Deux points ont été enlevés de l'ordre du jour : Délibération sur l'indemnité allouée au comptable du Trésor Public année 2020 et délibération sur les reprises des subventions et amortissements au compte de résultat.

1. Approbation du compte-rendu du 02 février 2021

Suite à la demande de Monsieur ROLLET d'informations supplémentaires concernant les bonifications touchées par Maurienne Expansion lors de sa liquidation, Madame CHARVIN indique que cette information est indiquée dans les comptes rendus du 03 décembre 2020, 05 août 2020 et du 16 juin 2020.

Décision : Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Délibération d'approbation du compte de gestion 2020
3. Délibération de vote du compte administratif 2020

PRESENTATION BUDGETAIRE

- **Compte administratif et compte de gestion**

Les deux comptes sont cohérents et présentés ci-dessous.

FONCTIONNEMENT 2020

Dépenses - €.		Recettes - €.	
011	Charges à caractère général	150 652,13	
012	Charges de personnel	166 287,55	
65	Autres charges de gestion courante	104 789,91	
66	Charges Financières	2 543,48	
67	Charges Exceptionnelles	23 655,25	
68	Dotations aux amortissements	67 117	
73	Prélèvement F.P.I.C.	0	
	TOTAL	515 045,04	
70	Produits des services		17 900,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		475 455,58
75	Autres produits de gestion courante		35 004,62
013	Atténuation de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		161 586,72
002	Excédent antérieur reporté		307 597,31
	TOTAL		997 544,23

RESULTAT DE CLOTURE : 482 499,19€

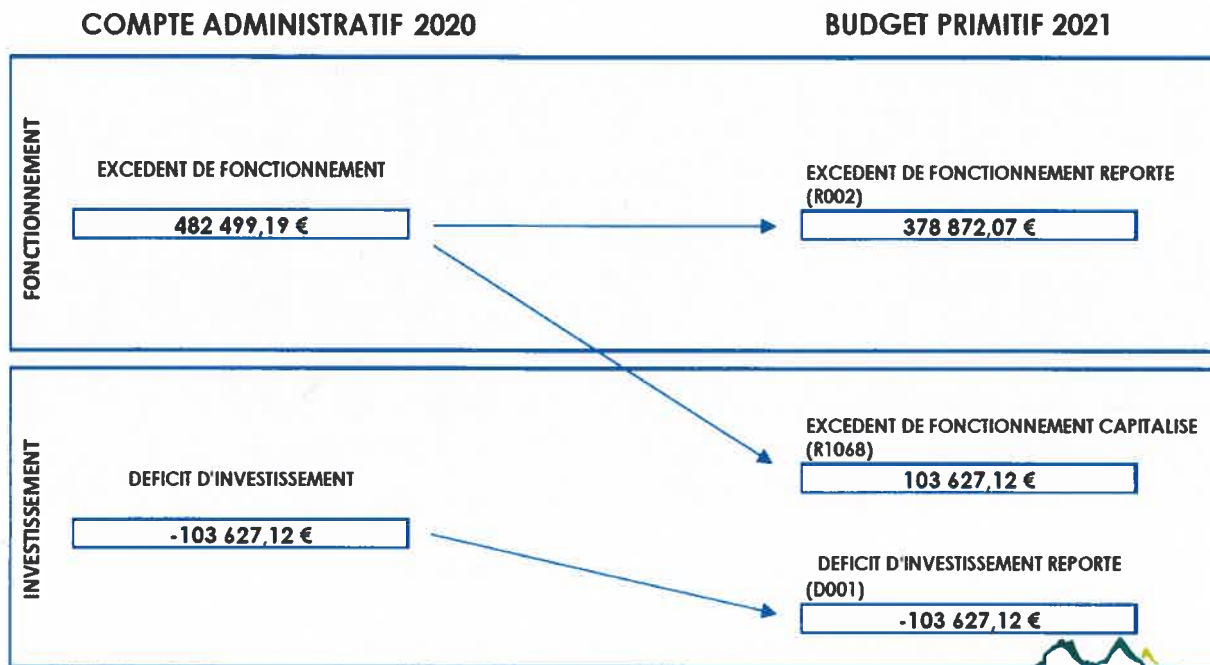
INVESTISSEMENT 2020

Dépenses - €.		Recettes - €.	
13	Reprise de subventions	137 931,47	
16	Remboursement capital des emprunts	10 531,92	
19	Différences sur réalisations d'Immob.	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	45 044,48	
21	Immobilisations corporelles	49 313,88	
23	Immobilisations en cours	0,00	
26	Participations et créances	0,00	
45	Opérations pour compte de tiers	73 379,69	
001	Déficit antérieur reporté	0,00	
	TOTAL	316 201,44	
10	Dotations (hors affectation)		13 419,69
1068	Affectation de résultat		0,00
13	Subventions d'investissement		15 162,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
19	Différences sur réalisations d'immobilis		7 782,80
26	Participations et créances rattachées		15 872,45
28	Amortissement des immobilisations		67 116,72
45	Opérations pour compte de tiers		86 256,90
001	Excédent antérieur reporté		6 963,76
	TOTAL		212 574,32

RESULTAT DE CLOTURE : - 103 627,12€

**Décision : le Comité Syndical approuve le compte de gestion 2020 tel que présenté.
Décision : le Comité Syndical vote le compte administratif 2020 tel que présenté.**

4. Délibération sur l'affectation des résultats



Décision : Le Comité Syndical valide à l'unanimité l'affectation des résultats tel que présenté.

5. Délibération vote du budget primitif 2021

FONCTIONNEMENT 2021

Dépenses - €.		Recettes - €.			
011	Charges à caractère général	254 945,00	70 Produits des services	15 000,00	
012	Charges de personnel	214 940,00	73	Impôts et taxes	0,00
65	Autres charges de gestion courante	250 308,00	74	Dotations et participations	452 539,60
66	Charges Financières	2 200,00	75	Autres produits de gestion courante	6 403,00
67	Charges Exceptionnelles	3 904,00	013	Atténuation de charges	0,00
68	Dotations aux amortissements	69 400,00	76	Produits financiers	0,00
739	Prélèvement GFIC	0,00	77	Produits exceptionnels	18 061,69
022	Dépenses Imprévues	0,00	78	Reprise sur amortissements	0,00
23	Virement à la section d'investissement	75 179,36	79	Transfert de charges	0,00
002	Déficit antérieur reporté	0,00	002	Excédent antérieur reporté	378 872,07
	TOTAL	870 876,36		TOTAL	870 876,36

RESULTAT DE CLOTURE : 0,00€

FONCTIONNEMENT 2021

Dépenses - €.			Recettes - €.		
13	Reprise de subventions	13 687,69	10	Dotations (hors affectation)	1 500,00
16	Remboursement capital des emprunts	11 100,00	1068	Affectation de résultat	103 627,12
18	Affectation de biens	0,00	13	Subventions d'investissement	22 000,00
20	Immobilisations incorporelles	49 476,47	16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00
204	Subventions d'équipements versées	0,00	19	Cessions véhicules	0,00
21	Immobilisations corporelles	44 200,00	21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	333 000,00	23	Installations matériel et outillage	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	28	Amortissement des immobilisations	69 400,00
45	Amortissement des subventions versées	0,00	024	Produits de cessions d'immo.	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	45	Opérations pour compte de tiers	84 128,40
020	Dépenses Imprévues	743,60	021	Virement de la section de fonctionnem	75 179,36
001	Déficit antérieur reporté	103 627,12	001	Excédent antérieur reporté	0,00
TOTAL		555 834,88	TOTAL		555 834,88

RESULTAT DE CLOTURE : 0,00€

La contribution des communes et de la communauté de communes est en conséquence la suivante :

	Population DGF	30%	Potential fiscal 4 taxes	70%	Montant demande 2021	Rappel montant 2020	Ecart / simulation de base
					DGF	DGF	
Abbrez le Jeune	234	2 450	111 848	2 965	5 415 €	5 431 €	-0,3%
Abbrez Montrond	1 374	14 385	895 612	23 745	38 129 €	38 149 €	-0,1%
Fontbouvette la Toussuire	2 870	30 046	2 722 519	72 180	102 227 €	102 332 €	-0,1%
Jarrier	766	8 019	370 220	9 815	17 835 €	17 789 €	0,3%
Saint Jean d'Arves	1 141	11 945	918 430	24 360	36 295 €	36 184 €	0,3%
Saint Pancrace	508	5 318	260 634	6 910	12 228 €	12 261 €	-0,3%
Saint Sorlin d'Arves	1 917	20 069	1 720 762	45 621	65 691 €	65 733 €	-0,1%
Villarembert	2 681	28 068	2 028 515	53 781	81 848 €	81 771 €	0,1%
Communes Arvan	11 491	120 300	9 028 540	239 368	359 668 €	359 650 €	0,0%
Saint Alban des Villards	260	2 722	665 332	17 640	20 361 €	20 388 €	-0,1%
Saint Colomban des Villards	571	5 978	1 659 331	43 993	49 971 €	49 962 €	0,0%
Vallée des Villards	831	8 700	2 324 663	61 632	70 332 €	70 350 €	0,0%
TOTAL SIVAV	12 322	129 000	11 353 203	301 000	430 000 €	430 000 €	0,0%
SCMA					12 239,60 €	11 081,90 €	10,4%

Décision : Le Comité Syndical valide à l'unanimité le budget primitif tel que présenté.

6. Délibération sur les subventions, cotisation et adhésions 2021

- Maurienne Ski Alpinisme- Mairie de Saint-Pancrace : 150€
- Refuge d'altitude- Mairie de Saint-Alban-des-Villards : 4 000€
- Jarrienne des Cimes : 110€
- Festival Celti'cimes : 3 045€
- Tour Arvan-Villards : 4 500€
- Sybelles Villarinche : 1 350€
- Arv'X'Trem Festival : 6 000€
- Tour de l'Avenir : 55 000€
 - 25 000€ à la société Alpes Vélo
 - 30 000€ à la SARL Promo Events
- Aides aux agriculteurs (intégrant le LEADER Maurienne et MAEC) : 5 000€
- Aides aux sportifs : 5 000€
- Aides aux propriétaires particuliers pour la rénovation de leurs meublés touristiques : 145 300€

Décision : Le Comité Syndical valide à l'unanimité l'inscription de ces propositions de subventions au budget.

7. Délibération adhésion au service intérim du Centre de Gestion de la Savoie

Le Centre de Gestion 73 propose des solutions pour répondre à des besoins en personnels temporaires, en mettant à disposition des agents contractuels pour pallier à diverses absences momentanées d'agents ou renforcer des équipes:

- Remplacement momentané d'agent
- Vacance temporaire d'un emploi
- Accroissement temporaire d'activité
- Besoin occasionnel ou saisonnier

Le SIVAV peut décider, dans le cadre d'un recrutement, soit d'utiliser le service d'intérim, soit de recruter l'agent en direct. Il y a aucune obligation de passer systématiquement par le service intérim. Si c'est le cas, les frais de gestion du Centre de Gestion peuvent aller de 6% à 7,5% du salaire chargé.

Décision : Le Comité Syndical approuve à l'unanimité l'adhésion au service d'intérim du Centre de Gestion de la Savoie.

7. Actualités Hébergement

- ***DIAGNOSTIC DU PARC IMMOBILIER de LOISIR – CEREMA via les connaissances foncières et fiscales***

Le coût du jeu de données pour intégrer le dispositif CONITIFF au sein du territoire Arvan-Villards est de 2 400€ TTC. Le travail de récupération des données foncières de 2020 va pouvoir débuter. Les données seront analysées durant l'été 2021.

- **COMMERCIALISATION**

Le SIVAV a organisé une réunion d'information le jeudi 25 mars 2021 en présence des directeurs des offices de tourisme, afin d'avoir un avis technique sur les outils présentés.

- Intervention d'Alliance Réseaux pour revoir les services proposés et les besoins des OT.
- Intervention du Syndicat National des Moniteurs du Ski Français pour une présentation de leur place de marché: Mon Séjour En Montagne

Suite à ces deux présentations, les offices de tourisme présents sur le périmètre SIVAV seraient intéressés par le produit Mon séjour en montagne. Ainsi, le SIVAV s'est rapproché du Syndicat National des Moniteurs afin d'obtenir un devis de leur prestation, ainsi qu'un retro-planning de la démarche. Alexia GUILBARD vous présentera lors du prochain Comité Syndical les différents éléments à sa disposition.

Débat : Madame COSTA demande si un travail commun avec l'OTI Montagnicimes est envisageable. En effet, l'OTI Montagnicimes s'il le souhaite peut intégrer la démarche.

8. Actualités Espace Valléen

Comme vu précédemment, le SIVAV a organisé différentes réunions entre novembre 2020 et janvier 2021 : réunion de lancement, diagnostic, rencontres, etc. Les 15 et 23 mars 2021, une mobilisation des acteurs a été faite, dans le cadre d'un travail collaboratif pour définir la stratégie et le plan d'actions sous forme de deux ateliers. Le mardi 30 mars, une réunion de définition de la gouvernance de notre territoire tout au long du programme, a eu lieu. L'ensemble des comptes rendus de ces rencontres sera envoyé aux membres du Comité Syndical.

Maintenant il est prévu, entre avril et mai 2021, la rédaction d'une première mouture du plan d'actions, il sera présenté aux financeurs afin d'obtenir un retour de leur part et une première validation. Une fois le plan d'actions validé par les financeurs, il sera présenté au Comité Syndical pour un débat d'orientation est un arbitrage.

Entre mai et le 15 juin 2021, il est prévu la rédaction de la candidature.

9. Actualités Activités de Pleine Nature

- **ENTRETIEN SENTIERS**

Comme chaque année entre mai et août en lien avec les référents de chaque commune l'entretien des sentiers aura lieu. Les premiers retours sont en cours, à priori pour le moment il n'y a pas plus de dégâts que les années précédentes.

- **TRAVAUX**

La liste des travaux a été établie lors de la dernière commission APN de mars 2021, il y a une dizaine de zones à traiter sur le massif.

- **SIGNALETIQUE**

80 % des communes ont fait leur demande de signalétique, le SIVAV va pouvoir procéder à la commande pour une livraison du matériel avant l'été.

- **COMMISSION VTT**

Une sous-commission va être créée en lien avec le schéma directeur VTT-AE qui va voir le jour cette année 2021. Le but étant d'échanger sur le développement souhaité sur le territoire. Cette première commission aura lieu le 15 avril 2021.

- **ROUTE DE L'OPINEL**

Le dossier a bien avancé administrativement et le lancement des travaux est prévu en avril 2021 sur le secteur de Gévoudaz.



- **TOUR DES AIGUILLES D'ARVES**

Le SIVAV a recruté comme assistant à maîtrise d'ouvrage la société ATEMIA afin de mener ensemble l'opération de mise en œuvre du tour des Aiguilles d'Arves.

10. Questions diverses

Aucune question diverses

Le prochain Comité Syndical est fixé au mois de mai 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Le Président
Bernard COVAREL



